

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 En an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

29 Janvier 1884.

Chronique générale.

Hier, quatrième acte de la comédie de l'interpellation Langlois. M. Lalande apparaît sur la scène et récite un vaste discours dont il est impossible de saisir quatre mots. La Chambre n'écoute pas ; elle se livre à des causeries particulières vives et animées, tandis que le malheureux député de la Gironde écoute ses périodes. En fin de compte, on finit par comprendre que M. Lalande nous parle de boissons hygiéniques. A M. Lalande succède M. Ballue. Celui-ci vient donner quelques renseignements sur les travaux de la commission chargée d'examiner la réforme de l'assiette de l'impôt. Des explications de l'orateur, il résulte que la commission se propose d'atteindre tous les revenus en les imposant proportionnellement à leur valeur, en distinguant ceux qui sont permanents de ceux qui sont simplement temporaires. En outre, elle supprimerait tout impôt sur les boissons hygiéniques et ferait disparaître les prestations. Enfin, elle s'est occupée du dégrèvement de l'impôt sur la grande vitesse et de l'abaissement du prix des places de 2^e et 3^e classe. La commission pense pouvoir déposer, dans un mois, le résultat de ses travaux sur le bureau de la Chambre.

Après quelques observations insignifiantes de M. Gatineau, M. Henri Maret est venu réclamer la nomination d'une commission spéciale chargée d'étudier toutes les questions économiques et sociales.

A la dernière heure, nous laissons M. Tony Révillon à la tribune fort occupé à réclamer de grands travaux publics pour les ouvriers parisiens.

Chose digne de remarque, la boutonnière de l'élegant Tony est veuve de sa rose. Sans doute l'épicurien Révillon aura compris que

lorsque ses électeurs mouraient de faim, il aurait mauvaise grâce à orner sa grosse personne de la fleur chérie des Romains de la décadence.

La commission du budget s'est réunie hier pour examiner les différentes modifications introduites par le Sénat dans le projet de budget extraordinaire.

Ces modifications sont les suivantes :
 Le Sénat a établi le crédit de 3,300,000 francs pour la confirmation des travaux du chemin de fer du haut Sénégal, crédit supprimé, on se le rappelle, par la Chambre. Il a également modifié l'article 15 relatif à la caisse des écoles.

Le gouvernement avait obtenu de la Chambre l'autorisation de prélever, sur le produit du futur emprunt de 350 millions, une somme de 30 millions pour la dotation de cette caisse. Tout en autorisant le ministre de l'instruction publique à contracter des engagements pour construction de maisons d'écoles jusqu'à concurrence de 30 millions, le Sénat a refusé de lui ouvrir un crédit correspondant, par ce motif que, les dépenses ne devant pas être payées au cours de l'exercice courant, il n'y avait pas lieu de fournir des ressources inscrites au budget de 1884.

Ainsi donc, la grave question de savoir si les dépenses de l'instruction publique devront être imputées sur le budget extraordinaire sera laissée pendante.

Le Sénat a en outre supprimé les articles 25 et 26 reproduisant le texte de la proposition de M. Bisceuil relative à la péréquation de l'impôt foncier.

Telles sont les principales modifications sur lesquelles la Chambre va avoir à se prononcer. De ces modifications, la première et la troisième paraissent seules devoir soulever de vives objections.

Il nous semble difficile que la Chambre puisse accepter le rétablissement de ce crédit de 3,300,000 fr. après les révélations scandaleuses qui ont inspiré son vote. D'au-

tre part, on peut penser qu'à la suite de cette interminable discussion de l'interpellation Langlois, où il a été tant question de réformes fiscales, la majorité du Palais-Bourbon voudra maintenir dans la rédaction du budget la proposition de M. Bisceuil.

Il est donc probable que le budget extraordinaire n'est pas arrivé au terme de ses pérégrinations.

Cependant, M. Tirard est pressé de lancer son emprunt. La République a tant besoin d'argent !

STATISTIQUE ÉDIFIANTE.

Veut-on savoir avec quel esprit de suite la République a conduit nos affaires au Tonkin ? Qu'on se reporte aux réflexions qu'a publiées, à ce propos, un journal républicain, le *Télégraphe*.

Depuis huit mois, douze ou quatorze fonctionnaires ont été appelés à la haute direction de nos affaires.

- 1^o Commandement des troupes :
 Le commandant Rivière ; — le général Bouët ; — le colonel Bichot ; — l'amiral Courbet ; — le général Millot.
- 2^o Résidents à Hué :
 M. Reinhold ; — M. de Kergaradec ; — M. Palasne de Champeaux ; — M. Parreau.
- 3^o Agents civils au Tonkin :
 M. Harmand ; — M. Tricou ; — M. Sylvestre.
- 4^o Représentants à Peking :
 M. Bourée ; — M. Tricou ; — M. de Semallé ; — M. Patenôtre.

Chacun des nouveaux fonctionnaires prend évidemment le contre-pied des actes de son prédécesseur, dont la disgrâce témoigne de la désapprobation du gouvernement. Dans un pays où l'esprit de suite, la persévérance, l'expérience du caractère des indigènes, l'influence personnelle sont absolument indispensables, de tels procédés entraînent des conséquences déplorable.

Nous trouvons dans l'excellent journal de Fontainebleau, la *Défense de Seine-et-Marne*, le très-intéressant et très-instructif document que voici :

Nous croyons devoir donner à l'union républicaine le texte d'une proclamation faite en 1814 par le général Carnot, à la fois républicain et régicide. Nous lui ferons observer que Carnot, malgré l'épouvantable crime dont il s'était souillé en 1793, avait la réputation, justement fondée, d'être incorruptible, patriote et froidement véridique. Carnot était alors général de division, commandant à l'armée du Nord et gouverneur d'Anvers :

« Soldats,

» Aucun doute raisonnable ne pouvant s'élever sur le vœu de la nation française en faveur de la dynastie des Bourbons, ce serait nous mettre en révolte contre l'autorité légitime, que de différer plus longtemps à la reconnaître.

» Nous avons pu, nous avons dû procéder avec circonspection, nous avons dû nous assurer que le peuple français ne recevrait cette grande loi que de lui-même.

» Un gouvernement établi dans une ville occupée par des armées étrangères, avec lesquelles il n'existe aucun traité de paix, a dû quelque temps vous inspirer des craintes sur la liberté de ses délibérations ; ces craintes sont dissipées par le vœu unanime des villes éloignées du théâtre de la guerre.

» Honneur à ceux qui ont su réprimer dans son élan un zèle indiscret qui eût pu compromettre la discipline et la sûreté du dépôt qui nous est confié !

» L'avènement de notre Roi au trône de ses ancêtres sera bien plus glorieux, appelé par l'amour des peuples que par la terreur des armes.

» CARNOT. »

(Les mots soulignés figurent ainsi dans le texte.)

La *Défense de Seine-et-Marne* ajoute :

« Ainsi rendait hommage à la vérité ce républicain vraiment incorruptible, auquel

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Il lui prit le bras, l'entraîna vers l'antichambre qui servait de vestiaire. Elle s'enveloppa dans son manteau et, pendant que Raoul cherchait son pardessus, elle s'assit comme accablée. Le jeune homme, inquiet, se hâta. Ils gagnèrent la voiture qui les attendait. Lucienne eut peine à y monter.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous ? reprit Raoul quand ils roulèrent enfin sur la route.

- Je ne sais pas.
 - Souffrez-vous ?
 - Oui.
 - Où cela ?
- Elle mit la main sur sa poitrine. Peu à peu, la parole faisait place sur ses lèvres à une respiration bruyante, oppressée. Tout à coup elle dit d'une voix sèche, ardente :
- J'ai eu froid.
 - Froid ! s'écria-t-il. On brûlait dans ce salon.
 - J'ai eu froid, répéta-t-elle avec une sorte d'égarément.

En achevant ces mots, elle s'évanouit.

XIV

Le jeune homme, épouvanté, monta chez lui, la portant dans ses bras. En un instant tous les domestiques furent sur pied. Tandis que les uns couraient chercher des secours, les autres s'efforçaient de ramener leur jeune maîtresse.

Peu à peu, lorsqu'elle fut couchée, Lucienne sortit de son évanouissement. Elle releva la tête, promena autour d'elle un regard anxieux, hagard, et murmura :

- Où suis-je ?
- Chez vous, Lucienne, chez vous, dit Raoul en lui prenant les mains. Revenez à vous, regardez-moi... Oh ! mon Dieu ! comme ses mains brûlent !

Elle avait tourné la tête vers lui.
 — Qui parle ? dit-elle.
 — Elle ne me reconnaît pas. Est-il possible ! C'est moi, Lucienne, c'est Raoul...

Elle secoua sa tête à demi échevelée.
 — Ne fermez pas cette porte, dit-elle impérieusement, ils l'ont franchie. Raoul les a suivis, ils se sont dérobés.

Un cri inarticulé sortit de ses lèvres.
 — Ils le tuent ! Il a dit : Si je persévère longtemps, j'en mourrai.

Raoul se redressa comme si une étincelle élec-

trique le touchait. Lucienne, haletante, s'était assise dans son lit. Elle étendait ses deux mains en avant.

— Arrière, disait-elle, arrière, misérable ! Me voici ! tu ne m'attendais pas. A nous deux, maintenant, à nous deux...

— Monsieur, faites donc recoucher madame, dit la femme de chambre qui essayait vainement de replacer Lucienne sur les oreillers. Elle se découvre, elle va prendre froid.

- Froid ! dit Lucienne comme un écho. Oh ! oui, bien froid, bien froid dans le jardin...
- Seigneur ! comme madame déraisonne !
- Sortez, dit Raoul d'une voix à peine intelligible. Allez dans l'antichambre.
- Je ferai remarquer à monsieur...
- Rien. Allez. Si j'ai besoin de vous, je vous appellerai.

Le ton de ces paroles n'admettait pas de réplique. La femme de chambre sortit.

Le jeune mari, pâle comme un spectre, ramena les couvertures sur les épaules de Lucienne et s'assit près du lit. Elle soupirait profondément.

- Tout à coup elle murmura :
- Tu le savais bien, toi, Lozarès !
- Raoul releva brusquement la tête. Lucienne tourna les yeux vers lui.
- Monsieur, dit-elle, ôtez-moi donc ce poignard que j'ai dans la poitrine.

Une sorte de gémissement passa sur les lèvres de Raoul.

— Lucienne, dit le jeune homme en prenant les mains de sa femme, Lucienne, Raoul est bien à plaindre.

— A plaindre ! répéta-t-elle avec une voix déchirante. Raoul est bien à plaindre ! Pourquoi chante-t-on alors ? Pourquoi danse-t-on ? Pourquoi ces gens qui passent me regardent-ils en riant ? Ils me disent avec le doigt : Il est là, il est là...

Elle se souleva de nouveau.

— Allons le chercher, dit-elle. Prenons des armes...

Raoul saisit ses poignets.

— Restez et soyez calme, si vous voulez qu'il revienne, dit-il.

La pauvre femme obéit à cette parole. Elle retomba lourdement sur ses oreillers et murmura :

- Je veux... oui, je veux...
- Mon Dieu ! dit Raoul avec désespoir, que vais-je devenir ?
- A ce moment, on frappa à la porte de la chambre. Le médecin se présentait.
- Il ausculta Lucienne. La jeune femme avait un point pleurétique. La maladie débutait avec violence, mais des soins prompts et énergiques avaient chance d'en triompher.
- Ce n'est pas l'état de la poitrine qui me tourmente le plus, bien qu'il soit grave, dit le médecin.

la troisième République a récemment érigé une statue. »

Par cette lettre de Carnot, on peut voir une fois de plus ce que vaut la légende républicaine et mensongère (c'est tout un) qui représente la Restauration de 1814 comme imposée par l'étranger.

Il ne se passe pas de jour sans qu'un journal des départements, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ne nous signale la présence, dans nos villes et nos villages, de familles allemandes, marchands ambulants, bateleurs forains, directeurs de jeux de toutes sortes, qui n'ont d'autre préoccupation et d'autre souci que de prendre soigneusement note de nos routes, de nos ressources, afin de pouvoir établir sûrement leurs feuilles de réquisitions pour le jour où ils se flattent de nous envahir à nouveau.

Nous apprenons aujourd'hui, dit le *Journal de la Vienne*, que des marchands de toile allemands se répandent dans notre région et viennent offrir leurs marchandises à domicile. Ils parlent français en public, mais ne se servent que de l'idiome allemand entre eux. Nous engageons instamment nos lecteurs et nos lectrices à refuser impitoyablement l'entrée dans leurs maisons à ces agents de M. de Bismarck. Qu'on ne se laisse pas tenter par la modicité du prix, car l'argent qu'on gagnerait de cette façon servirait à un but que nous n'avons pas besoin de préciser pour nous faire comprendre.

Il faut absolument faire le vide autour de tous ces Allemands. Leur faire gagner quelque chose, c'est nous trahir nous-mêmes.

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine encore a été marquée par une hausse sensible; si l'on recherche les causes qui ont déterminé ce mouvement ascensionnel, il est difficile de les trouver en dehors des raisons dont nous avons parlé précédemment.

La grande, la seule préoccupation du moment, c'est l'emprunt prochain. Il est fort possible que la hausse persiste jusqu'à ce que l'opération projetée soit accomplie, mais après la réaction commencera et le marché livré à lui-même reviendra au niveau où il était il y a six semaines, peut-être même au-dessous.

Quelques réalisations de bénéfices ont provoqué une très-légère réaction. Le 3 0/0 77.25; l'amortissable 78; le 4 1/2 0/0 1883 107.30.

La Banque de France est à un cours qui nous paraît fort exagéré: 5,220. Pour le prouver, nous n'avons qu'à consulter le tableau comparatif que publie le *Financier des Communes*, du 25. Nous voyons que les bénéfices de la Banque de France du 17 au 24 janvier ont été de 563,542 fr. 08 au lieu de 599,826.34, chiffre qu'ils avaient atteint dans la même période de l'an dernier. Du 1^{er} au 24 janvier, le chiffre total est de 3,217,844.81, contre 3,543,844.77 en 1883. Et cependant, les bénéfices de l'année passée ont été considérablement inférieurs à ceux de 1882 et, le dividende du dernier exercice a été de 66 francs au-dessous de celui du précédent. Il est à craindre que 1884 soit encore marqué par une diminution, aussi croyons-nous que la baisse sur la Banque de France est prochaine.

Le Crédit Foncier est très-recherché et à juste titre: après s'être élevé jusqu'à 1,285, il termine avec de bonnes dispositions à 1,273.75. Nous avons déjà parlé de la solidité du Foncier; il est donc inutile d'y revenir. Disons seulement que ses

C'est cette excitation nerveuse. Elle triple la fièvre, elle agite la malade, elle l'empêche de garder le silence et de rester chaudement couverte, ce qui, pourtant, serait bien nécessaire. Voyez comme madame lutte contre l'oppression pour prononcer toutes ces paroles incohérentes.

« Elle a eu un refroidissement subit, c'est évident. Je dois vous avouer, monsieur, que je crains qu'elle n'ait éprouvé en même temps quelque vive émotion. Je ne pourrais pas, sans cela, m'expliquer... »

— Vous ne vous trompez pas, monsieur, dit Raoul. Par quelques mots qui viennent de lui échapper, ma femme, je le vois, a été mise au courant de faits regrettables qui se passent dans une famille à laquelle nous avons lieu de nous intéresser. Une indiscretion aura été commise...

— Le mal est fait, il n'y a plus qu'à le combattre, dit le médecin en tirant sa lancette.

Le remède produisit immédiatement son effet. Lucienne respira un peu plus facilement. Une lueur éclaira sa pensée. Elle sourit à Raoul.

— Qu'ai-je donc? demanda-t-elle.

— Une fluxion de poitrine, mais qui sera bénigne si vous vous laissez bien soigner, dit le médecin.

Elle inclina la tête comme pour promettre d'obéir et tendit la main à son mari.

Le jeune homme paraissait écrasé. Son visage était si altéré que le médecin ne put s'empêcher

opérations progressent chaque jour et les gages de sécurité dont elles sont entourées font de cette valeur un placement de premier ordre.

Dans sa séance hebdomadaire du 23 courant, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 4,152,000 fr. de nouveaux prêts dont 3,970,000 fr. en prêts fonciers et 173,000 fr. en prêts communaux. Les obligations de cette marque sont très-demandées, le prochain tirage qui aura lieu le 5 février portera sur les Communales 1879 et les Communales 1880. A propos de ces tirages nous signalerons à nos lecteurs une opération d'un nouveau genre, dont la Banque des Communes de France vient d'exposer le mécanisme dans son journal le *Financier des Communes*; six jours avant chaque tirage, toutes les obligations françaises à lots sont mises à la disposition des clients moyennant un droit d'option de six francs par titre. En faisant son versement, le client reçoit un récépissé indiquant le numéro de l'obligation, ce qui lui permet de vérifier lui-même si son numéro est sorti avec ou sans lot.

Cinq jours après le tirage, le client a la faculté d'abandonner l'option ou de retirer l'obligation, en la payant au cours sur lequel l'option aura été achetée.

La Ville de Paris 1875 a également un tirage le 5 février. Nous croyons que nos lecteurs apprécieront les avantages de cette combinaison, grâce à laquelle on peut, moyennant un versement de 5 fr., gagner une somme variant de 1,000 à 100 mille francs.

Le Suez est à 2,006.25 après 1,975 et 2,045. En ce qui concerne les conventions de Londres, il n'y a encore rien de décidé et l'indécision où l'on est, influe sur le marché du Suez qui est hésitant et faible.

Nous rappelons à nos lecteurs que le graphique du *Financier des Communes* sur les valeurs du Suez est envoyé à toute personne qui en fait la demande, accompagnée de la somme de un franc, au directeur de la Banque des Communes de France, 15, Chaussée-d'Antin, Paris.

Le prochain graphique que publiera le *Financier des Communes*, paraîtra dans le courant de février, et aura pour objet: les Rentes Françaises depuis 1870; chaque fait ayant influé sur les cours, sera indiqué en regard de la hausse ou de la baisse qu'il a provoquée. Ce graphique sera envoyé dans les mêmes conditions que celui des valeurs du Suez.

L'Unité d'Égypte est ferme à 342.50; il est probable que la hausse de cette valeur ne s'arrêtera pas là.

La Rente Extérieure Espagnole est à 58 17/32; la hausse paraît devoir prendre une nouvelle extension, si les affaires politiques de l'Espagne prennent une tournure favorable.

Il n'y a pas grand changement sur le reste du marché. Nous renouvelons nos avis sur la hausse qui ne peut durer au-delà de l'emprunt: tout contribue à faire baisser les différents groupes de valeurs, et bien imprudents sont ceux qui s'engageront à la hausse, actuellement.

Chronique militaire.

Le nouveau règlement sur le service intérieur dans les régiments d'infanterie vient d'être signé par le ministre. A peu de choses près, les dispositions du règlement du 2 novembre 1883 ont été conservées. C'est ainsi que les officiers et soldats devront continuer à porter des cheveux coupés court, ne formant ni de *touffes* ni de *boucles*. La barbièche elle-même et le fer à cheval des chasseurs à pied sont rigoureusement interdits.

Parmi les officiers de notre armée qui ont demandé au ministre de la guerre l'autorisation de faire, à leurs frais, un voyage d'instruction à l'étranger, nous devons mention-

de lui dire:

— Rassurez-vous, monsieur, je vous en prie, et n'abusez pas trop de vos forces.

— Le délire reviendra-t-il? demanda Raoul.

— Oui, probablement. Mais vous voyez qu'il n'est pas bien tenace.

— Monsieur, où puis-je me procurer une personne capable de donner à ma femme tous les soins voulus?

— Je m'en occuperai, si vous le désirez. Je connais beaucoup de garde-malades. Ou bien je puis vous donner des adresses...

— Une personne habile ne suffit pas. Je veux quelqu'un de discret.

Le médecin bocha de la tête comme pour dire: Je comprends...

— Alors, monsieur, répondit-il, prenez une religieuse.

— Je n'en connais pas.

— Je vais vous indiquer plusieurs communautés. Allez vous-même parler aux supérieures.

— Je ne bougerai pas d'ici, répondit Raoul. Je vous en prie, monsieur, ayez l'extrême bonté de demander cette religieuse.

— Je vous en amènerai une, si toutefois je le peux, car elles ne sont pas toujours libres, dit le médecin, en se dirigeant vers la porte.

Raoul lui serra la main et revint s'asseoir près du lit où Lucienne demeurait plus tranquille, mais se plaignait par moments.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

ner M. de Sabran-Pontevès, capitaine instructeur au 4^e hussards, en garnison à Marseille, qui se prépare à visiter l'Inde anglaise.

C'est un long et coûteux voyage qu'entreprend cet officier distingué; son absence ne durera pas moins de trois mois.

Ajoutons qu'au moment où l'on a mis à l'étude des projets d'organisation d'une armée coloniale, et où l'on doit, avec raison, chercher à constituer des corps de troupes formés par les éléments indigènes dans nos colonies d'Afrique, du Sénégal, de Cochinchine, l'armée anglo-indienne peut fournir la matière d'observations pleines d'intérêt et très-utiles pour les décisions à prendre.

A tous égards, il faut donc se féliciter que l'idée d'un voyage militaire dans l'Inde anglaise ait tenté un officier distingué qui aura là le moyen de recueillir les plus profitables informations.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Saumur est en train de perdre sa réputation de propreté que lui avaient faite les administrations précédentes. Nous recevons la lettre suivante dont les observations ne sont que trop fondées:

« 27 janvier 1884.

» Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

» Ces jours derniers, faisant une excursion dans votre bel Anjou, j'entendis, à l'arrêt de l'express, crier: « Saumur!... Saumur!... Aussitôt me prit le désir de descendre; et entre deux trains de jeter un coup d'œil sur cette ville « coquette et propre », comme l'a écrit un spirituel auteur.

» Coquette! possible... mais propre?... Oh! non; sale, affreusement sale!

» En voyageur qui veut voir, je fis pédestrement le chemin de la gare à la ville. D'abord, en apercevant la chaussée aussi boueuse, j'avisai le trottoir qui me parut le plus abordable; mais en arrivant au bout du pont, pour qui ne savait pas nager, il fallait faire de longs circuits pour éviter de larges flaques d'eau noire et puante; et, en revanche, se mettre les pieds dans cinq à six centimètres de vase gluante. De deux maux, quant on le peut, on choisit le moindre. J'arrivai ainsi au milieu de votre cité « coquette et propre », jetant les yeux de droite et de gauche, et voyant toutes les rues dans le même état.

» J'ai passablement voyagé; mais j'avoue franchement que je n'ai jamais vu, si ce n'est en Turquie, de ville, de bourgade, de simple hameau même, aussi fangeux.

» J'entrai dans le premier café venu, et je me fis servir une absinthe pour me remettre le cœur, puis j'allai déjeuner. Je mangeai mal; et, pour ne pas manquer le premier train, je m'enquerris à la gare, sans rien visiter: ni votre Ecole de cavalerie si renommée, ni votre Château si agréablement situé, ni vos jardins; rien!... Et je me disais: « Il faut vraiment que Saumur ait une municipalité affreusement réactionnaire pour souffrir de pareilles ordures dans ses rues; c'était bon sous la routine Monarchie; mais en République... » Pouah!... »

» Agréiez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

» UN TOURISTE DE L'ARDÈCHE.

» P.-S. — Ce n'est qu'à Angers que j'ai appris que vous habitez Saumur et que vous y êtes journaliste. Ne vous ayant pas vu depuis vingt ans, j'aurais été heureux de vous serrer la main. Je vous félicite d'être journaliste; mais je ne puis que vous plaindre d'habiter Saumur. »

Un amateur de bonne musique adresse à la jeunesse de Saumur l'appel suivant que nous nous empressons de publier:

AUX JEUNES GENS DE SAUMUR.

« Messieurs,

» Un Orphéon ou Société chorale s'est formé à Saumur dans le courant de l'été dernier. De nombreux amateurs se présentèrent à cette époque, répondant au sentiment naturel de l'homme: se rapprocher et s'unir pour entreprendre et mener à bien une œuvre commune.

» Une, deux, trois, dix répétitions peut-

être se firent avec enthousiasme; puis, soit pour une raison, soit pour une autre, parmi lesquelles on s'efforce vainement d'en chercher une sérieuse, les rangs de notre joyeuse corporation commencèrent à s'éclaircir graduellement. Cependant, un groupe des plus dévoués à la cause a persévéré jusqu'à ce jour en assistant assiduellement aux répétitions et a obtenu un résultat assez satisfaisant. Malheureusement, notre Société a un défaut, défaut qu'il vous est facile de faire disparaître, Messieurs, mais qui est un grand obstacle à sa prospérité et surtout à son utilité: c'est d'être trop restreinte.

» Voilà donc la raison qui m'engage à solliciter votre concours pour aider au développement et au succès d'une œuvre à la fois utile et agréable. — Cette Société peut être utile par elle-même et par ses œuvres. Par elle-même, elle constitue un but, un centre d'occupation et de distraction exempt de dépenses onéreuses, autour duquel peuvent se grouper hommes et jeunes gens désireux de faire profiter leurs instants de loisirs à l'extension de leurs facultés intellectuelles; et l'activité constante des facultés intellectuelles est la plus sûre garantie contre toute atteinte aux facultés morales. D'un autre côté, nous dirons qu'une telle Société peut-être utile par ses œuvres; en effet, n'a-t-on pas vu de nombreux exemples d'actes philanthropiques ou charitables accomplis avec le fruit des séances de telle ou telle Société artistique, musicale ou autre, et ces séances mêmes ne sont-elles pas un moyen de réveiller et de satisfaire le goût d'un art si propre à captiver l'esprit et à élever l'imagination?

» Quoi de plus agréable que ces concerts de voix qui vous transportent de la tâche paisible et régulière du laboureur à la lutte pleine de fougue et de hasard du guerrier; qui vous fait assister tantôt à la ballade de la barque légère et tantôt vous entraîne dans une chasse effrénée, ou vous élève enfin aux mélodies des cieux?

» On nous dira: Beaucoup ne sont pas musiciens; un certain nombre sont arrêtés par les frais que nécessite l'entrée dans une Société. Il me suffit de répondre à cela qu'une grande partie des membres des Sociétés chorales, et même instrumentales, ne connaissent pas la musique avant d'y entrer, mais que la seule condition nécessaire est de n'avoir pas la voix faussée. Quant aux frais qu'elle suscite, quel est le commerçant, l'employé d'administration, de commerce, d'industrie, etc., qui ne dépense pas inutilement, en des occasions plus ou moins répétées, la valeur des cinq francs — qui représentent l'entrée ou cotisation — une fois donnés à l'admission dans la Société? Et il n'en est peut-être pas qui ne puissent fournir le simple franc représentant le prix mensuel des huit répétitions ou véritables leçons de solfège et musique vocale données les mardi et vendredi de chaque semaine dans une des salles de la Mairie. Il est enfin peu d'hommes ou jeunes gens qui, sauf les employés de quelques maisons de commerce, ne puissent disposer, deux fois par semaine, de l'intervalle de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir.

» Je termine, Messieurs, en faisant un nouvel appel à votre bonne volonté, espérant que vous ne refuserez pas votre bienveillant concours à une œuvre à la fois aussi utile et aussi agréable.

» En attendant le plaisir de vous accueillir nombreux et résolus à notre prochaine réunion qui aura lieu mercredi 30 courant,

» Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'hommage de mes remerciements anticipés.

» P.-A. S.,

» Membre exécutant de l'Orphéon Sainte-Cécile de Saumur. »

LOUDUN.

Dimanche, rue du Bon-Endroit, à Loudun, un individu, jusque-là resté inconnu, pénétrait dans les appartements des époux Aucher.

Sans s'émouvoir de la présence de M^{me} Aucher, qui est malade et dont les facultés sont gravement altérées, le voleur s'empara, à l'aide d'une fausse clef, d'une somme de 600 fr., déposée entre des chemises dans un buffet.

Pour sortir de la maison, le malfaiteur a pris la précaution de se déchausser et de se cacher le visage avec ses sabots.

BRESSUIRE.

Les briseurs de reverbères de Bressuire ont été condamnés le 24 janvier, par le tribunal correctionnel de Bressuire, savoir : les nommés Beaubeau et Martineau à 8 jours de prison et Gante à 3 jours de la même peine.

L'OURAGAN

ANGERS.

La tempête qui a sévi dans la nuit de samedi à dimanche a été d'une violence peu commune. Des cheminées ont été renversées, des chalets disloqués et à demi emportés par le vent.

L'île Saint-Jean, nouvellement comblée par le sable, était devenue comme un petit Sahara. Des tourbillons d'une poussière épaisse s'en élevaient continuellement. Aussi dimanche matin la partie du pont de la Haute-Chaine qui s'étend depuis le nouveau quai jusqu'à la levée de Reculée était-elle impraticable aux voitures. Le sable s'y était amoncelé et formait une couche de cinquante centimètres d'épaisseur, on a dû employer des hommes pour débayer la voie.

Des bateaux ayant rompu leurs amarres, flottaient sur la Maine, menaçant de se briser contre les piles des ponts.

A Trélazé, un ouvrier, revenant de la paie, a été jeté contre un mur et tué par le choc. Ce malheureux, nommé Baptiste Giraud, a été trouvé tout meurtri et la figure presque méconnaissable.

NANTES.

L'ouragan accompagné de pluie qui n'a cessé de souffler pendant toute la journée de samedi a redoublé d'intensité vers le soir et s'est bientôt changé en tempête véritable. Pendant toute la nuit, les rafales se sont succédé sans interruption s'engouffrant dans les tuyaux de cheminées avec un bruit épouvantable et secouant violemment portes et fenêtres.

A diverses reprises, le ciel a été illuminé par les éclairs.

A 4 heures 1/2 du soir, une cheminée de la maison Rousselot, rue Deshoulières, 43, est tombée sur la voie publique.

Vers 10 heures du soir, un gros tuffeau s'étant détaché d'une maison située quai de la Fosse, 51, est tombé sur la voie publique.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

TOURS.

A Tours, la violence du vent était telle qu'il n'était pas possible de tenir un parapluie ouvert pour se protéger contre la grêle et la pluie.

Plusieurs personnes de la Tranchée et de Saint-Symphorien ont été renversées.

A certains moments, les ardoises, les tuiles et les abris de toute sorte venant s'écraser sur le pavé constituaient pour les passants un véritable danger. Sur différentes avenues, des arbres ont été brisés.

Aucun accident grave, heureusement,

n'est à déplorer. Jusqu'ici, du moins, on ne nous a rien signalé.

LOCHES.

De nombreuses toitures ont été endommagées, des contrevents, des enseignes enlevés, des lanternes à gaz, des arbres brisés, des cheminées abattues.

Dans la rue de Mozerolles, la charpente entière des servitudes d'une maison occupée par M. Dubois, et nouvellement construite, a été enlevée et jetée dans la rue à une certaine distance.

Des pierres ont été détachées de la tour Saint-Antoine.

Le clocher de Beaulieu a été aussi endommagé; une assez grande quantité de pierres est tombée d'un des angles.

Le plus fort de la tempête a eu lieu de 10 heures à 11 heures.

GUÉRET.

Le tablier métallique du viaduc de la Tarde a été brisé et précipité dans le ravin.

MONTLUÇON.

Le tablier d'un pont en construction a été enlevé par la violence du vent. Il est tombé au bas de la pile, du côté de la culée de droite, à une longueur de 130 mètres.

Il pèse 430 tonnes. Dans la chute, toutes les pièces ont été tordues et faussées. Pas une attache, pas un rivet n'a cédé.

DOMFRONT.

Dimanche matin, à huit heures et demie, le train de voyageurs n° 9 a déraillé au kilomètre 65, sur la ligne d'Alençon à Domfront.

Cet accident a été causé par la chute d'un arbre sur la voie. La machine, le tender et le fourgon ont été renversés.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

PONTOISE.

Le train 1662, de la ligne de Pontoise, arrivait samedi à dix heures trente minutes du soir au kilomètre 63,200 entre Saint-Sulpice et Lariboisière, lorsque 28 wagons se sont détachés, et, poussés par le vent, sont descendus jusqu'au kilomètre 65,200, où ils sont venus tamponner le train de voyageurs n° 444.

Quatorze wagons ont déraillé, onze ont été brûlés, le feu ayant été communiqué par le fanal de queue, allumé au pétrole.

Trois voyageurs ont été assez grièvement blessés à la tête.

BREST.

Tempête épouvantable samedi à six heures du soir. Le *Baliseur*, bateau des ponts et chaussées, monté par cinq hommes, a été chaviré par une lame en conduisant à son poste le gardien du phare de la jetée sud du port de commerce. Deux hommes seulement ont été sauvés par le navire de l'Etat *l'Infatigable*.

Le canot de l'*Austerlitz* a été brisé sous les murs du château.

On redoute de nombreux sinistres.

Faits divers.

Un horrible crime vient de jeter la consternation dans la petite commune de Saint-Laurent la Vernède (Gard).

M. Martininche, mari de la receveuse des postes, a été assassiné dans la soirée de dimanche.

L'auteur présumé de ce crime est actuellement entre les mains de la justice.

Tout porte à croire qu'il s'agit d'une vengeance.

M. Martininche, âgé d'environ trente-six ans, était marié depuis peu.

**

Un huissier de Castelnaudary, M. Bergner, était venu signifier à Villemagne (Aude), à un nommé Selariès, un jugement qui le condamnait au paiement d'une somme de 35 francs. Pendant que l'huissier donnait lecture de son acte, Selariès s'élança sur lui, sans autre explication, et le frappa violemment avec sa bêche. Bergner tomba inanimé; ramené à Castelnaudary, il ne tarda pas à succomber. Le meurtrier a été écroué à la maison d'arrêt. Confronté avec sa victime, il n'a manifesté aucun repentir en disant cyniquement: « Maintenant qu'il est mort, il ne portera plus de papiers! »

**

LE SILENCE DES FEMMES.

Une anecdote du *Charivari*, tellement vraisemblable que nous la tenons pour vraie :

« Dernièrement, les jeunes ouvrières employées à la confection des livrets par un grand fabricant de papier à cigarettes du Midi se mirent en grève. Elles demandaient une augmentation de vingt-cinq pour cent sur leur salaire quotidien.

« Que fit le patron? Il accorda immédiatement l'augmentation désirée; mais, en échange, décida qu'un silence absolu serait de rigueur dans les ateliers.

« Au bout de trois jours, toutes les ouvrières sans exception demandèrent à grands cris le retour pur et simple aux conditions premières. »

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 janvier 1884.

Versements de 173 déposants (23 nouveaux), 19,989 fr. 84 c.
Remboursements, 21,831 fr. 78 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevraut, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Alonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

MARDI 29 janvier 1884,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} DELPRATO

Forté chanteuse des théâtres de Lyon, Marseille, Anvers, etc.

LA FAVORITE

Opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles de Scribe, A. Royer et G. Vaëz, musique de DONIZETTI.

Distribution :

Fernand... MM. Grandville.
Alphonse XI... Solve.
Balthazar... Poitevin.
Don Gaspar... Plégat.
Léonor... M^{lles} Delprato.
Inès... Z. Bonnaud.
Moines, seigneurs, dames et demoiselles d'honneur, etc.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

MALADIES DE LA PEAU

dartres, eczéma, boutons rongeurs, démangeaisons, maladies localisées, tumeurs, maux d'oreilles, de nez, etc., sont RADICALEMENT GUÉRIS par le VÉRITABLE SIROP DE BOCHET iodé et le BAUME ANTI-DARTREUX de BERTRAND AINÉ. 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratis. Flacons de Sirop 2.50, 5 fr.; BAUME 2 fr., franco en ajoutant 0,75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND AINÉ, HANTZER succ., pl. Bellecour, 21, Lyon. — Dépôt à Saumur: pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA HUTTE INFERNALE

On arriva en peu de temps. La hutte était de celles qu'ont les petits cultivateurs dans leur champ, soit pour y mettre des poules, soit pour s'y abriter de la pluie, à la saison des travaux. Elle embrassait une circonférence de deux mètres de diamètre environ, et son toit de fagots se terminait en pointe comme celui d'une tour. Elle avait une seule ouverture, une porte basse sur le devant, par laquelle un homme ne passait qu'en se ployant en deux.

Baptiste Lalo, à peine arrivé, s'employa silencieusement à débarrasser la paille qui remplissait intérieurement la cabane. La paille était liée; il l'attirait à lui avec sa fourche et la rangeait indifféremment contre le mur, à l'extérieur. Il n'en laissa dedans que ce qu'il fallait aux soldats pour coucher mollement.

Cette besogne faite, il fit signe à sa femme et ils allaient tous deux se retirer, quand un des Prussiens, que ce gîte improvisé avait mis en belle

humeur, s'avisait de prendre Sidonie par la taille et de vouloir l'attirer près de lui dans la hutte.

La Picarde se débarrassa prestement, mais son mari était déjà intervenu, brandissant sa fourche sur la poitrine du soldat. Celui-ci tira son sabre et proféra des juréments auxquels se mêlèrent aussitôt ceux de ses compagnons.

Une collision sanglante allait suivre; Sidonie, pour l'éviter, éteignit brusquement son falot, saisit Baptiste par le bras et, malgré sa résistance, l'entraîna à sa suite à travers la campagne, dans l'obscurité.

Les Prussiens se seraient mis à leur poursuite, mais, outre qu'ils n'y voyaient pas, ils avaient les pieds gonflés par la marche, en sorte qu'ils durent renoncer à poursuivre les deux villageois. Seulement ils poussèrent des imprécations forcées, annonçant les plus graves sévices pour le lendemain.

Baptiste et Sidonie, une fois hors de poursuite, avaient repris le chemin de Beaucourt.

Comme on approchait, le fermier s'arrêta et, s'adressant à sa femme :

— Non, dit-il, je ne remettrai plus les pieds à la ferme tant que les Prussiens y seront. Qu'ils pillent et brûlent, j'en ai fait mon deuil. Mais ce que je ne puis souffrir, c'est de te savoir exposée, toi ma femme, toi que j'aime plus que la vie, à la brutalité de ces gens. Viens, nous nous cachons : nous

mangerons où nous trouverons... Le bon Dieu aura pitié de nous.

Sidonie approuva entièrement cette résolution. Après ce qui venait de se passer, elle sentait qu'il n'y avait plus de sécurité pour eux au milieu de tant d'ennemis. Elle suivit donc Baptiste, qui prit immédiatement dans la direction des Tourbières, où il savait trouver un abri contre la neige qui continuait à tomber.

En effet, ils arrivèrent bientôt à une tranchée nouvelle que les eaux n'avaient pas encore envahie, et dans laquelle une sorte de hangar, pratiqué à la hâte, servait déjà d'asile aux malheureux chassés des maisons. C'est en compagnie de ces pauvres êtres désolés que Sidonie et Baptiste prirent place autour d'un feu de tourbe, et s'installèrent pour passer la nuit. La fermière était brisée de fatigue, et, malgré l'angoisse de la situation, elle s'endormit au bout de quelques instants.

Deux heures avaient sonné au clocher du village. Tout le monde dormait dans la Tourbière, à part tchot Baptiste.

Une fièvre intense dévorait celui-ci. Une tempête de haine grondait dans son sein. On avait pris son bien, outragé sa femme... Et, sous l'influence de la fièvre, la tête du malheureux s'exaltait de plus en plus. Un moment, il se leva. Quelqu'un qui l'eût vu ainsi à la pâle lueur du feu de tourbe, eût reculé

d'épouvante. D'un pas automatique, le fermier alla prendre sa fourche qu'il avait laissée à côté, il la considéra un instant, la brandit tout à coup avec fureur et, gagnant la sortie de la tranchée, il disparut.

Suivons dans la nuit glaciale cet homme pris d'un délire homicide. La neige tombait plus épaisse, les chiens aboyaient toujours à la mort.

(A suivre.)

EMILE DE MOLÈNES.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 43; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 148 : Ferry et Brisson, ou la vache assassinée. La garde de Camescasse. L'hôpital républicain. Les poubelles. Le déficit communal. Le professeur des singes de M. Corvi. Le Cognac d'aujourd'hui.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN est entrée dans sa quatrième année. On a créé une quantité innombrable de publications pour lui faire échec : elle a triomphé de tous les obstacles, parce qu'elle répond à un besoin, et tous nos amis l'encouragent et la soutiennent de leurs sympathies.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

VENTE ANNUELLE DE BLANC Toiles, Mouchoirs de Poche

La VILLE DE PARIS, afin de justifier une fois de plus sa réputation de vendre Bon Marché et de prouver qu'aucun sacrifice ne lui coûte lorsqu'il s'agit de l'intérêt de sa clientèle, mettra en vente à partir du

Samedi 2 Février

Une quantité considérable de TOILES en tous genres et toutes largeurs, pour Chemises — Draps — Linge de table et de cuisine, etc., etc.

MOUCHOIRS DE POCHE, BLANCS ET COULEURS

Une très-importante affaire de MÉRINOS NOIRS sera également Mise en vente, avec garantie du nombre de croisures vérifiées au compte-fils. Jamais aucune maison n'a vendu de Mérinos dans ces conditions, ni donné aux acheteurs de pareilles garanties de qualité et de Bon Marché.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON AVEC JARDIN

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, sur le bord de la route de Saumur à Doué,

Occupée par M. HÉRISSON.

S'adresser à M. GALLÉ-DELAUNDE, à la Croix-Verte, ou à M^e LE BARON, notaire. (68)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Située au bourg de Dampierre, Occupée dernièrement par les époux Joly-Brotteux.

S'adresser à M. Michel JOLY, à Villebernier, à M. ANIS, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n^o 7, ou à M^e LE BARON, notaire. (69)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux,

Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39. (45)

A VENDRE

UNE

VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,
UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 29, Saumur.

A VENDRE

JUMENT DE PUR SANG, baie-brune, 4 ans, 1 mètre 60.

S'adresser à M. RAINBAULT, rue de la Fidélité, 40. (70)

A VENDRE

BONNE JUMENT de sang, 8 ans, se montant et s'attelant bien.

S'adresser à M. DUFOUR, rue du Puits-Tribouillet, 5, à Saumur.

A VENDRE

DEUX PAONS, le mâle et la femelle.

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS de MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses; prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des mala-

dies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND épiciers, rue d'Orléans. (450)

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UUVY, rue de la Tonnelles, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)



Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 % amortissable	77 15	77 10	Est	731 25	730	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	512	511 75
3 %	78 10	78 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1261 25	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	519	Est	353 50	354
4 1/2 %	107	107	Midi	1131 25	1132 50	— 1865, 4 %	521	521	Midi	354 50	354 75
4 1/2 % (nouveau)	107 25	107 45	Nord	1745	1745	— 1869, 3 %	404 50	404 50	Nord	360	360
Obligations du Trésor	501 25	501 25	Orléans	1287 50	1285	— 1871, 8 %	388 50	388 50	Orléans	335 50	336
Banque de France	5190	5190	Ouest	798 75	798 75	— 1875, 4 %	512 50	511 50	Ouest	355 50	356 50
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz	1435	1440	— 1876, 4 %	516	513	Paris-Lyon-Méditerranée	366	366
Comptoir d'escompte	960	970	Canal de Suez	2005	2010		522 50	522 50	Paris-Bourbonnais	360 25	360
Crédit Lyonnais	563 75	560	C. gén. Transatlantique	485	490	Bons de liquid. Ville de Paris	445	445	Canal de Suez	565 50	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1265	1270				Obligations communales 1879	439	438 50			
Crédit de France	8	5 50				Obligat. foncières 1879 3 %	335 50	335 25			
Crédit mobilier	335	337 50									